

Commune : 82112  
Moissac

**MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL**  
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIGP)

Cachet du rédacteur du document :

S.E.L.A.R.L. SOGEXFO  
Géomètres Experts Associés  
Gaël BOUSCAUD  
47, rue de l'Éducation  
82200 MOISSAC

tél. 05 63 94 08 28 - fax 05 63 64 04 23 21  
mail moissac@sogexfo.com

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le .....

Par .....

**CERTIFICATION**

(Art. 25 du décret n° 85 471 du 30 avril 1985)

Le présent document, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En exécution d'un piquetage ..... effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie soignée dressée

le ..... par M..... géomètre à .....

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la chemise 8463.

A. Moissac ..... le 04/01/2018 .....

Section : DK  
Fouille(s) : 01  
Qualité du plan : régulier <20/03/80  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/500  
Date de l'édition : 03/08/2005

Document dressé par  
Gaël BOUSCAUD, Géomètre-Expert  
à MOISSAC

Date 04/01/2018 .....

Signature :

(1) Répondre positivement aux questions de vérification formulées par les propriétaires ou autres personnes habilitées les propriétaires pour avoir effectué ou fait effectuer le piquetage.  
(2) Qualité de la parcelle cadastrale : propriété, usufruit, servitude, emphytéose, etc.  
(3) Procédure de bornage : bornage, bornage par acte, bornage par jugement, bornage par décret, etc.

